



Rapport en matière de harcèlement et de violence à caractère sexuel 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Présenté au Conseil le 24 juin 2026

Campus **de Hearst**

60, 9^e Rue
Hearst (Ontario) P0L 1N0

Campus **de Kapuskasing**

7, rue Aurora
Kapuskasing (Ontario) P5N 1J6

Campus **de Timmins**

395, boulevard Thériault
Timmins (Ontario) P4N 0A8

uhearst.ca
1 800 887-1781

La subvention pour la sécurité des campus vise à prévenir toutes les formes de violence touchant le corps étudiant et les membres du personnel. Elle soutient les établissements dans leurs efforts de sensibilisation et d'information concernant la prévention du harcèlement, de la haine, du racisme et de la violence sexuelle, tout en favorisant un environnement sécuritaire sur les campus.

1. Présentation des initiatives de sensibilisation, des mesures de prévention et des services de soutien liés au harcèlement, à la violence à caractère sexuel et à la sécurité sur les campus de l'Université de Hearst.

À l'Université de Hearst, un ensemble de ressources diversifiées est mobilisé pour offrir un accompagnement attentif et personnalisé à chaque membre de la population étudiante. Ces ressources ont pour objectif de les soutenir face aux divers défis liés à la vie universitaire, notamment en les aidant à s'adapter aux changements institutionnels, en les guidant dans leur cheminement académique, et en leur apportant un appui émotionnel et psychologique constant. L'approche humaine et proactive de l'Université se manifeste particulièrement à travers le travail de l'équipe de mentorat, qui joue un rôle central dans le maintien du bien-être étudiant. Lors des rencontres individuelles ou des suivis réguliers, cette équipe veille non seulement à répondre aux besoins immédiats des étudiantes et étudiants, mais aussi à les informer de manière claire et accessible sur l'éventail de services disponibles, tant en matière de santé mentale que de prévention et de soutien en lien avec la violence à caractère sexuel.

Grâce à une entente de services avec le [Centre Labelle Centre](#), l'Université de Hearst offre à sa population étudiante un accès à un service de soutien et d'intervention assuré par un personnel professionnel et qualifié. Ce service s'adresse à toute étudiante ou tout étudiant vivant du stress, de l'anxiété, une perte d'énergie ou de motivation, des périodes de difficulté ou de remise en question, des épisodes dépressifs, des idées suicidaires, ou tout simplement à celles et ceux qui ressentent le besoin de parler à quelqu'un dans un cadre confidentiel, respectueux et sans jugement. Ces rencontres individuelles sont offertes gratuitement, assurant ainsi un soutien accessible à toutes et à tous.

Par ailleurs, l'Université poursuit ses efforts pour maintenir et renforcer ses bonnes pratiques institutionnelles. Ainsi, les politiques et procédures relatives au harcèlement, au racisme, aux discours haineux et à la violence à caractère sexuel sont systématiquement présentées lors des journées d'orientation des sessions d'automne et d'hiver. Ce rappel proactif contribue à instaurer un climat de respect, de sécurité et de responsabilisation dès l'accueil des nouvelles cohortes. L'Université continue également de consolider son partenariat avec le Centre Labelle Centre afin de garantir la pérennité et la qualité des services de counselling et d'intervention offerts à la communauté étudiante.

Dans le but de faciliter l'accès à l'information et aux ressources, les contenus essentiels, incluant les formulaires de signalement et de plainte ainsi que les ressources d'aide, ont été actualisés et intégrés au site web de l'Université. Cette démarche vise à assurer une navigation claire et rapide pour toute personne souhaitant s'informer ou obtenir du soutien.

L'Université de Hearst continue à intégrer la plateforme REES (Respect, Écoute, Égalité, Sécurité), un outil numérique sécurisé permettant de signaler en toute confidentialité des situations de harcèlement et de violence à caractère sexuel. Tout au long de l'année scolaire 2025, des efforts soutenus ont été déployés pour promouvoir l'utilisation de cette plateforme auprès de la population étudiante.

Par ailleurs, l'Université publie tout au long de l'année une série de publicités ciblées visant à sensibiliser la communauté étudiante à différentes thématiques, ressources et activités liées au bien-être, à l'inclusion, au respect et à la sécurité sur le campus. Ces campagnes de communication sont diffusées par l'entremise des plateformes numériques et des réseaux sociaux privilégiés par la clientèle étudiante, notamment Instagram, afin de rejoindre efficacement les étudiantes et étudiants là où ils se trouvent et de maintenir une visibilité constante des ressources mises à leur disposition.

Les commentaires recueillis auprès des utilisatrices et utilisateurs de REES indiquent que la plateforme est perçue comme conviviale, intuitive et rassurante à utiliser. Cette rétroaction positive témoigne de son efficacité en tant qu'outil d'intervention préventive et de responsabilisation, tout en contribuant à renforcer le sentiment de sécurité au sein de la communauté universitaire.

Au cours du semestre d'hiver 2026, l'Université de Hearst a mené le *Sondage canadien sur le bien-être étudiant (CCWS)* visant à dresser un portrait global du bien-être et de la sécurité de sa population étudiante. Le questionnaire vise à recueillir des données sur la santé, le bien-être et les conditions de vie des étudiantes et étudiants. Il permet notamment d'évaluer des dimensions telles que la santé mentale et physique, le sentiment d'appartenance, la sécurité sur le campus, les habitudes de vie, l'utilisation des services de soutien ainsi que les facteurs pouvant influencer la réussite et le bien-être. Les résultats servent à orienter les initiatives, les programmes et les politiques institutionnelles visant à favoriser un environnement d'études sain, inclusif et sécuritaire.

Le taux de participation au sondage s'est établi à 14 % cette année. Bien qu'il soit légèrement inférieur à celui observé lors de l'exercice précédent, ce résultat doit être considéré dans le contexte de la transition vers le Canadian Campus Wellness Survey (CCWS), un nouvel outil d'évaluation du bien-être étudiant, ainsi que de son administration par une firme externe pour la première fois. Ces changements méthodologiques ont pu influencer les habitudes de participation des étudiantes et des étudiants. Malgré cela, les données recueillies permettent de dégager des constats significatifs et de mieux comprendre les réalités vécues par la population étudiante. L'Université poursuivra ses efforts afin de promouvoir l'importance de cette démarche et d'encourager une participation accrue lors des prochaines éditions, dans

le but d'obtenir un portrait toujours plus représentatif des besoins de sa communauté étudiante.

L'analyse des signalements d'incidents entre 2024 et 2025 par le corps étudiant :

Mars 2024 (20% de taux de réponse)		
	à l'Université de Hearst	à l'extérieur de l'UdeH
Victime d'intimidation ou de harcèlement	1	8
Victime de discrimination ou de harcèlement psychologique	2	11
Victime de harcèlement ou de violence physique	1	1
Victime de harcèlement ou violence à caractère sexuelle	1	1

Mars 2025 (14 % de taux de réponse)		
	à l'Université de Hearst	à l'extérieur de l'UdeH
Victime d'intimidation ou de harcèlement	1	0
Victime de discrimination ou de harcèlement psychologique	1	0
Victime de harcèlement ou de violence physique	0	0
Victime de harcèlement ou violence à caractère sexuelle	0	0

Les résultats du CCWS démontrent que le corps étudiant perçoit très positivement le climat institutionnel de l'Université de Hearst, particulièrement en ce qui concerne l'ouverture aux discussions sur le mieux-être ainsi que la valorisation de la diversité et de l'inclusion. Toutefois, les indicateurs liés au sentiment d'appartenance et à l'existence d'un réseau social significatif sur le campus sont plus modérés. Cette situation suggère que, malgré un environnement accueillant et inclusif, des occasions supplémentaires de création de liens et d'intégration pourraient contribuer à renforcer l'expérience étudiante.

Les personnes étudiantes rapportent des niveaux très élevés de soutien social provenant de leur famille, de leurs amis et de leur entourage. Paradoxalement, plusieurs indicateurs révèlent également un sentiment de solitude relativement important. Cette combinaison laisse croire que de nombreuses personnes sur nos

campus disposent d'un réseau de soutien solide, mais que celui-ci se trouve souvent à l'extérieur du milieu universitaire. Cette réalité mérite une attention particulière, notamment dans un contexte où une forte proportion de la population étudiante provient de l'international et étudient loin de leur milieu d'origine.

Dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir le bien-être, la santé mentale et la sécurité de sa communauté étudiante, l'Université de Hearst a lancé, en janvier 2026, le Réseau de soutien de l'UdeH sous le thème « *À l'UdeH, tu n'es pas seul. Le Réseau est là pour toi.* ».

Ce réseau regroupe des membres du personnel et de la communauté universitaire engagés à soutenir les étudiantes et les étudiants en leur offrant une présence bienveillante, une écoute attentive et une orientation vers les ressources appropriées lorsque nécessaire. Les membres du Réseau ont reçu des formations reconnues telles que *safeTALK* et *ASIST*, ou participent à des initiatives de soutien par les pairs et au programme *Plus fort ensemble*, leur permettant de reconnaître les signes de détresse et d'intervenir de façon sécuritaire.

Par cette initiative, l'Université renforce sa capacité à créer un milieu d'études inclusif, humain et sécuritaire, où les membres de la communauté étudiante peuvent trouver du soutien rapidement et être dirigés vers les services spécialisés appropriés, notamment le Centre Labelle Centre (CLC). Le Réseau de soutien constitue ainsi une mesure concrète de prévention et de promotion du bien-être qui contribue à favoriser la santé psychologique et le sentiment d'appartenance au sein de la communauté universitaire.

Les membres de l'équipe responsable en matière de harcèlement, de racisme, de haine et de violence à caractère sexuel travaillent toujours en étroite collaboration avec l'équipe de mentorat et le Centre Labelle Centre. L'équipe de mentorat, en contact régulier avec les personnes étudiantes, reçoit une formation annuelle sur la communication, le consentement et les politiques universitaires, ce qui lui permet de soutenir efficacement la prévention et d'orienter les personnes en détresse. De plus, les services étudiants sont bien connus du personnel administratif et professoral, facilitant ainsi l'aiguillage vers les ressources appropriées.

Notre partenariat avec le Centre Labelle Centre continue d'enrichir les services d'intervention et les activités de sensibilisation. Il a notamment permis d'offrir des sessions et ateliers sur la prévention de la violence sexuelle et le consentement, répétés au besoin tout au long de l'année pour l'ensemble de la communauté universitaire.

2. Description des mesures pour contrer et prévenir la violence sexuelle touchant plus spécifiquement la sécurité

L'Université de Hearst poursuit ses efforts afin d'offrir à sa communauté un environnement d'études et de travail sécuritaire, inclusif et respectueux. Au cours de l'année 2025, plusieurs mesures ont été maintenues, bonifiées ou implantées afin de prévenir les situations pouvant compromettre la sécurité et le bien-être des membres de la communauté universitaire.

En 2025, l'Université a complété le déploiement de son système de contrôle d'accès électronique sur ses trois campus. L'installation de poignées de porte à puce dans plusieurs secteurs permet désormais aux membres du personnel ainsi qu'au corps étudiant d'accéder aux locaux autorisés à l'aide d'une carte d'accès individuelle, renforçant ainsi le contrôle des accès et la protection des espaces institutionnels. L'Université a également procédé à l'ajout de loquets de sécurité pour les portes des bureaux et des salles de classe, afin d'accroître la protection des personnes et des espaces.

L'Université a également poursuivi l'utilisation de son système de surveillance par caméras dans les espaces stratégiques afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Des mesures ont été maintenues pour garantir un éclairage adéquat des entrées, stationnements et voies d'accès, contribuant ainsi à la sécurité des déplacements sur les campus.

Par ailleurs, des boutons de panique ont été installés sur les trois campus afin de faciliter l'intervention rapide en situation d'urgence. L'Université a également poursuivi la promotion de la plateforme REES et de sa page Web destinée à la population étudiante, offrant un accès simplifié à l'information, aux ressources de soutien et aux mécanismes de signalement.

De plus, l'Université a maintenu son système de notification d'urgence permettant la diffusion rapide de messages de sécurité à l'ensemble de la communauté universitaire en cas de situation nécessitant une intervention ou une vigilance particulière. Les procédures d'urgence et les protocoles de communication font l'objet d'une révision continue afin d'assurer leur efficacité et leur conformité aux meilleures pratiques.

Des activités de sensibilisation ont également été poursuivies auprès du personnel concernant les procédures de sécurité, les mécanismes de signalement et les ressources disponibles. De plus, l'Université a continué de collaborer avec le Collège Boréal pour assurer la présence d'un service de sécurité sur le campus de Timmins, favorisant une surveillance préventive et une intervention rapide lorsque nécessaire.

L'Université maintient ses mécanismes de signalement et de traitement des situations liées au harcèlement et à la violence à caractère sexuel et à toute autre situation pouvant compromettre la sécurité ou le bien-être de la communauté universitaire.

Elle a également poursuivi ses activités de promotion et de sensibilisation concernant les ressources d'accompagnement et de soutien offertes aux personnes étudiantes. Enfin, une collaboration continue entre les différents secteurs de l'Université et son réseau de soutien a permis de renforcer les actions visant à favoriser un environnement d'apprentissage sécuritaire, inclusif et respectueux sur l'ensemble des campus.

3. Rapport de plaintes et de signalement : Paramètres institutionnels communs – Plaintes formelles ou signalements de violence sexuelle du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Au cours de l'année 2025, l'Université a enregistré une seule plainte en matière de harcèlement sexuel.

Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de violence sexuelle	0
Nombre total de plaintes formelles ou de signalements d'agression sexuelle	0
Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de harcèlement sexuel	1
Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de traque	0
Nombre total de plaintes formelles ou de signalements d'outrage à la pudeur	0
Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de voyeurisme	0
Nombre total de plaintes formelles ou de signalements d'exploitation sexuelle	0

L'Université maintient son engagement à renforcer la sécurité et le bien-être de sa population étudiante, notamment en sensibilisant et en soutenant le corps étudiant et le personnel à porter plainte ou à signaler toute inconduite sexuelle.

Par ailleurs, à compter du 31 janvier 2025, la politique institutionnelle a été révisée par le Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail (CMSST) de l'Université de Hearst. Cette révision a permis à la politique de se conformer aux directives ministérielles issues de la *Loi de 2024 pour renforcer la responsabilisation et les mesures de soutien aux étudiants* en y intégrant la lutte contre le racisme et la haine. La politique porte désormais le titre officiel de « Politique contre le harcèlement, le racisme, la haine et la violence à caractère sexuel », reflétant son champ d'action élargi.

Enfin, la procédure de signalement et de résolution des plaintes associée à cette politique a été mise à jour et publiée dans un document distinct, facilitant son accès et sa compréhension par l'ensemble de la communauté universitaire. Un rapport

distinct intégrant les données sur le racisme et la haine pour l'année 2025 est également disponible sur le site [Web](#) de l'Université de Hearst

Ce rapport est soumis annuellement au conseil d'administration pour présentation. Il est également publié sur notre site web et transmis par courrier électronique au ministère des Collèges et des Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité (MCUERS), à l'attention de :

Fatima Al-Dhaher
Senior Policy Advisor | Universities Unit
Fatima.Al-Dhaher@ontario.ca

Postsecondary Education Programs Branch
Strategic Policy and Planning Division
Ministry of Colleges and Universities
psepolicy@ontario.ca